

MICHEL SAPIN MINISTRE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES

Communiqué de presse

Communiqué de presse

www.economie.gouv.fr @MichelSapin

Paris, le 24 janvier 2017 N°145

Michel SAPIN a visité le port franc d'Embrach (Suisse)

A l'invitation du conseiller fédéral suisse Ueli MAURER, chef du Département des Finances, Michel SAPIN, ministre de l'Economie et des Finances, a visité vendredi 20 janvier le port franc d'Embrach, dans le canton de Zurich. Il s'agissait de comprendre comment la Suisse, qui occupe une place importante dans le libre échange des marchandises et les chaînes logistiques internationales, organise les flux, protège les biens de grande valeur qui lui sont confiés et s'emploie à réduire les risques d'abus.

Cette visite a permis d'échanger avec les autorités suisses sur le fonctionnement des ports francs, qui jouent un rôle indiscutable et positif dans l'accroissement du commerce international, mais qui peuvent présenter des vulnérabilités, notamment dans le cadre du trafic d'œuvres d'art, du blanchiment d'argent et du financement du terrorisme.

Michel SAPIN a pu constater que la Suisse a pris des mesures importantes pour minimiser les risques et garantir la conformité des processus, comme l'ont reconnu l'Organisation Mondiale des Douanes (OMD) et le Groupe d'Action Financière (GAFI). Le ministre s'est réjoui des évolutions engagées, notamment depuis 2016, pour mieux encadrer les ports francs, tels les contrôles que multiplient les douaniers suisses et le système informatique de traçabilité mis en place.

Le conseiller fédéral Ueli MAURER et le ministre Michel SAPIN sont convenus que seul un effort multilatéral, global et coordonné permettra de renforcer avec efficacité la transparence, visant en particulier les bénéficiaires effectifs des biens entreposés, et de convaincre tous les pays d'adopter des mesures ambitieuses.

"Nous souhaitons que les autorités suisses partagent leur expérience avec le GAFI et l'OMD afin d'améliorer la transparence dans les ports francs de tous les pays concernés et que ceux-ci adoptent des mesures concrètes, pour permettre par exemple l'identification de bénéficiaires effectifs des marchandises stockées", a déclaré Michel SAPIN.

Communiqué de presse du Département fédéral suisse des Finances : https://www.efd.admin.ch/efd/fr/home/dokumentation/nsb-news_list.msg-id-65331.html

Contact presse :

Cabinet de Michel SAPIN

01 53 18 41 13

sec.mef-presse@cabinets.finances.gouv.fr

